



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 21368

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'État aux personnes âgées la nature, les perspectives et les échéances de la mission d'étude et de propositions sur le développement de la vie sociale et socioculturelle dans les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées dépendantes, qu'il a confiée en début d'année à M. B. Hervy, animateur à l'hôpital Broca-La Rochefoucaud.

Texte de la réponse

L'évolution des demandes et des exigences des personnes âgées accueillies en établissements vers une qualité de prise en charge correspondant à leurs attentes a retenu toute l'attention du secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Les réponses passent non seulement par des soins adaptés et attentionnés mais aussi par une qualité de vie quotidienne, par le développement d'activités sociales, culturelles et d'une animation conformes à leurs aspirations. Dans cette perspective, compte tenu de ses compétences et de son expérience, une mission d'étude a été confiée, le 10 janvier 2003, à M. Bernard Hervy, président du groupement des animateurs en gérontologie (GAG), exerçant les fonctions d'animateur-coordonnateur au sein du groupe hospitalier Broca-La Rochefoucault à Paris, afin d'établir un descriptif de l'existant dans le domaine de l'animation pour les personnes âgées, de préciser les objectifs et les conditions de réalisation d'une politique d'animation et de vie sociale et culturelle en direction des retraités et des personnes âgées, de formuler des propositions pour la mise en oeuvre et le développement d'une politique réaliste et efficace, d'établir un rapport sur ces questionnements. Ce rapport a été présenté lors des premiers Etats généraux de l'animation en gérontologie qui se sont déroulés à Paris, les 25 et 26 novembre dernier. Il procède à une description très complète de ce qui existe actuellement dans le domaine de l'animation auprès des personnes âgées et témoigne de l'importance des attentes et de la nécessité d'investir ce champ d'activité. Le rapport formule des propositions qui portent sur la pratique d'animation, la professionnalisation des intervenants et l'amélioration des moyens de fonctionnement. Trois d'entre elles ont particulièrement retenu l'intérêt du secrétaire d'Etat aux personnes âgées, qui souhaite les mettre en oeuvre, et font actuellement l'objet d'un examen approfondi. Il s'agit de l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques d'animation destiné à aider les intervenants à concevoir des projets adaptés, de l'amélioration de la qualification par la création d'un brevet professionnel reconnu dans tous les secteurs de la gérontologie et de l'instauration d'un budget spécifique dédié à l'animation au sein des établissements accueillant des personnes âgées, financé au titre de la dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21368

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5336

Réponse publiée le : 4 mai 2004, page 3347